

ANIMATEUR-COORDINATEUR DE PROJETS DÉVELOPPEMENT DE PROJETS, TERRITOIRES ET RÉSEAUX



INFO

MODALITES D'ACCES

Formation initiale

Formation continue

Apprentissage

Validation des Acquis de l'Expérience

Eligible CPF (242192)

LIEUX DE FORMATION

Rennes

RENDEZ-VOUS SUR LE PORTAIL D'INSCRIPTION EN LIGNE

askoria.eu

MÉTIER

Quelles missions ?

L'animateur-coordonateur exerce son activité d'encadrement, dans le champ de l'animation socio-éducative ou culturelle.

Il est responsable au plan pédagogique, technique et logistique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il conduit, par délégation, le projet de la structure. Il travaille notamment dans le cadre d'associations de jeunesse, d'éducation populaire ou de sport, de collectivités publiques, de regroupements intercommunaux, du secteur médico-social, d'entreprises du secteur marchand ou de l'économie sociale et solidaire... contextes dans lesquels il peut être amené à intervenir auprès de tous publics.

La spécificité «développement de projets, territoires et réseaux» l'amène à impulser, concevoir et coordonner des projets collectifs à partir d'un diagnostic de territoire, en s'appuyant sur une dynamique de travail en partenariat et en réseau.

Où travailler ?

L'animateur-coordonateur de projets d'animation sociale opère dans une grande variété de structures dans le domaine de l'éducation populaire et d'établissements du secteur sanitaire, social, médical publics et privés : MJC, centres sociaux, Centre communal d'action social, service jeunesse, service éducation, communauté de communes, EHPAD, foyer de vie, MECS, services de prévention, hôpitaux, foyer de jeunes travailleurs, centre d'accueil des demandeurs d'asile...

Quelles qualités ?

- **AUTONOME**
Savoir mettre en place et coordonner les projets en autonomie.
- **FLEXIBLE**
Pouvoir s'adapter aux différents terrains et publics pour mener ses projets.

FORMATION

1 Diplôme d'Etat

DEJEPS DPTR

Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

Spécialité Animation socio-éducative et culturelle mention «Développement de projets, territoires et réseaux»

Niveau 5* (équivalent Bac+2)

Parcours de formation complet en 16 mois.

**Nomenclature européenne en vigueur depuis le 8 janvier 2019.*

En alternance

700 H de formation à ASKORIA.

1505 H de stages professionnalisants.

4 Domaines de compétences

DC 1 : Concevoir un projet d'action.

DC 2 : Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action.

DC 3 : Conduire des démarches pédagogiques.

DC 4 : Animer dans le champ de la sécurité.

S'INSCRIRE EN FORMATION

- #1 Créez votre compte Candidat.e en ligne
- #2 Vérifiez les pré-requis avec un.e conseiller.ère
- #3 Passez l'épreuve d'admission.



66% de réussite
au diplôme en 2020 à ASKORIA,
soit 6 diplômé.es.